maison de l'EUROPE Pyrénées Roussillon

PYRENEES ORIENTALES le Département

# LA LETTRE

Bulletin trimestriel

*1er trimestre 2018*

**Maison des associations**
**52 rue Maréchal Foch**
**66000 Perpignan**
**Tél: 04 34 10 39 86**
**info@maison-europe-roussillon.eu**
**www.maison-europe-roussillon.eu**

### *Qui sommes-nous?*

Association loi 1901 à but non lucratif, trait d'union entre les citoyens et les institutions européennes et repertoriée dans le réseau d'information européenne, nous avons vocation à la formation orientée sur le processus d'unification européenne.
Nous sommes affiliés à la Fédération Française des Maisons de l'Europe et à la Fédération Internationale des Maisons de l'Europe (EUNET).

### *Nos objectifs*

* Sensibiliser, motiver à l'idée de citoyenneté européenne

* Informer, documenter sur l'intégration et la construction européenne

* Permettre une meilleure connaissance des différentes régions d'Europe et soutenir la mise en place de liens et d'échanges entre les citoyens d'Europe

* Servir d'interface entre les instances européennes et les citoyens

* Préparer le citoyen aux changements qui interviennent ou interviendront dans sa vie quotidienne

* Formation en langues européennes

* Aide au montage de dossiers européens

# Sommaire

LE MOT DU PRÉSIDENT.....3

PARTENARIAT OFFICIEL.....4

HISTOIRE DES CATALANS.....5

LE BUDGET DE L'UE.....6

ACTUALITÉ : LA PAC .....8

JOURNÉE DES DROITS DE FEMMES .....10

QUIZ.....11

NOS ACTIVITES.....12

Directeur de la publication : Jean-Marie Laporte
Rédacteurs : Jean-Marie Laporte, Maguy Gil et Lorena Abelenda Castro
Périodicité : Trimestrielle

# Le mot du Président

## Intervention du Président de la Maison de l'Europe Pyrénées-Roussillon à l'occasion partenariat avec l'Association Comité de Jumelage de Céret.

« Le secret du bonheur, c'est être capable de trouver sa joie dans la joie de l'autre. » Georges BERNANOS.

Agir dans une perspective européenne, comparer les différences, les us et coutumes, et les façons de gérer les problèmes afin de développer des liens d'amitié plus étroits entre les peuples, de se connaître, et de s'apprécier, telles sont les origines du jumelage qui a été instaurée après la seconde guerre mondiale, entre les villes françaises et allemandes dans le but de favoriser et de tisser des liens et de réconciliation et de paix durable.

C'est ce que fait la M.E.PY.R. qui, en plus de sa vocation européenne a adhéré à Erasmus+, pour permettre, à des jeunes allemandes et allemands d'accéder à des stages de deux mois. Deux mois en totale immersion pour d'une part leur permettre de mieux maîtriser la langue française, avec tout ce que cela comporte de contraintes tant sur le plan du travail, (organisation, et différentes façons d'appréhender les choses), et d'autre part mieux comprendre notre manière de vivre, et notre culture.

C'est une façon d'avoir des contacts avec des jeunes d'autres pays et de tisser des liens qui souvent deviennent pérennes, et là, est le but essentiel.

Par conséquent, il est évident que notre réponse à cette demande de partenariat n'est peut être que positive. J'espère d'ailleurs qu'il se poursuivra dans le temps, d'autant plus que nous avons de nombreux points communs :

_ rapprocher les peuples,
_préparer nos jeunes à un avenir Européen,
_travailler et construire l'Europe,
_promouvoir des valeurs humanistes.

Je me réjouis donc de ce partenariat que nous venons de signer ce jour à Céret.

Je remercie les personnalités présentes, monsieur Alain TORRENT, Maire de Céret, Président de la Communauté de Commune du Vallespir, Président d'honneur, monsieur Sébastien CAZENOVE Député de la 4ème circonscription et monsieur Robert GARRABE, Maire de Saint-Jean-Pla-de-Corts, Vice-président du département et Président de la Mission Départementale Transfrontalier/ Europe/ Innovation. Bien sur, je n'oublie pas Madame la Présidente de l'association du Comité de jumelage de Céret, Madame Martine DEVEY, qui sans elle, rien n'aurait pu être fait. Merci Martine.

Merci à vous d'œuvrer pour le rapprochement des Européens.

Le Président
Jean-Marie LAPORTE

# SIGNATURE OFFICIELLE DE PARTENARIAT

## MAISON DE L'EUROPE PYRÉNÉES-ROUSSILLON
## COMITÉ DE JUMELAGE CÉRET-LUCHOW

Samedi 27 janvier 2018, à l'issue de son assemblée générale, le Comité de jumelage Céret-Lüchow présidé par Martine Devey, a officialisé son partenariat, déjà effectif, avec la Maison de l'Europe Pyrénées-Roussillon, représentée par son Président Jean-Marie LAPORTE.

Les deux entités ont signé une convention de partenariat en présence d'Alain TORRENT, Maire et Président d'honneur de cette journée, d'adjoints, de Robert GARABÉ Vice-Président et délégué à l'Europe au Conseil Départemental, et de Sébastien CAZENOVE, Député de la 4ème circonscription des Pyrénées-Orientales.

L'objet de cette convention est la mutualisation des efforts des deux associations pour le rapprochement des peuples européens et en particulier pour l'activité franco-allemande.

La signature de cette convention ainsi que la collaboration entre les deux structures se fait de façon naturelle, car toute les deux ont des intérêts en commun: comme promouvoir des liens d'amitié entre les habitants des deux villes, développer et approfondir une conscience européenne dans le département.

# CONFÉRENCE-EXPOSITION: HISTOIRE DES CATALANS

Inauguration de l'exposition « l'histoire des catalans » suivie d'une conférence «Vision panoramique de l'histoire de Catalogne».

La Maison de l'Europe Pyrénées-Roussillon a participé, le 8 février à 11h, à l'inauguration de l'exposition «Història dels catalans» suivie d'une conférence avec comme intervenant Monsieur Jaume Farguell, Président du Casal d'Europe del Bergeda, ancien maire de Berga et ex-député du Parlement de Catalogne.

Cette exposition propose une révision de l'histoire de Catalogne basée sur un monument de Berga, créé par Carles Planas i Ramon Masferrer et qui est situé sur la Plaça Catalunya.

Vous pouvez profiter de cette exposition jusqu'à la fin du mois de mars, à la Casa de la Generalitat de Catalunya à Perpignan, 1 carrer de la Fusteria 66000 Perpignan.

# COMPRENDRE LE BUDGET DE L'UNION EUROPÉENNE

## Pourquoi le budget de l'UE est-il important ?

Le budget de l´UE soutient l´agriculture, la cohésion économique, sociale et territoriale en Europe. Il joue un rôle dans des domaines tels que les transports, l'espace, la santé, l'éducation et la culture, la protection des consommateurs, l'environnement, la recherche, la coopération judiciaire et la politique étrangère. Il a également accompagné le rôle croissant de l'Union sur la scène internationale : elle est au premier plan dans la lutte contre le changement climatique et le premier contributeur mondial à l'aide humanitaire et à l'aide au développement.
Au cours de la crise économique et financière, le budget de l'UE s'est révélé être un puissant instrument de soutien de l'investissement. Avec les budgets nationaux qui sont mis à rude épreuve dans de nombreux États membres, le budget de l'UE et les fonds structurels en particulier sont devenus depuis 2008 une source majeure d'investissements au service de la croissance stable.

## Quelle est la taille du budget de l'UE ?

Au fil des années, le budget de l'UE a toujours représenté une fraction réduite du total des dépenses publiques dans l'UE, correspondant à moins de 1 % des revenus de l'UE et à seulement 2 % environ des dépenses publiques de l'UE. Cette fraction a diminué au fil du temps. Cela augmente la pression sur le budget de l'UE : il doit être plus efficace, se concentrer sur les domaines dans lesquels son impact est le plus grand et veiller à ce que des règles ou des procédures inutilement lourdes n'affectent pas ses résultats.

En mettant en commun leurs ressources à l'échelle européenne, les États membres sont plus efficaces qu'en agissant seuls. Le montant des recettes — « ressources propres » — alimentant le budget de l'Union correspond exactement au montant des dépenses financées par celui-ci, ainsi qu'il en a été décidé par l'ensemble des États membres. L'Union ne peut emprunter de l'argent. Et le budget de l'UE ne peut jamais être en déficit.

**Quelles sont ces « ressources propres » qui financent le budget de l'UE ?**
Il en existe essentiellement trois types :

1- les contributions des États membres sur la base de leur niveau de revenu, mesuré par le revenu national brut (RNB),

2- la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et

3- les droits de douane perçus aux frontières extérieures de l'Union.

Le montant maximal annuel de ressources propres que l'UE peut lever au cours d'une année est limité à 1,20 % du RNB de l'UE.

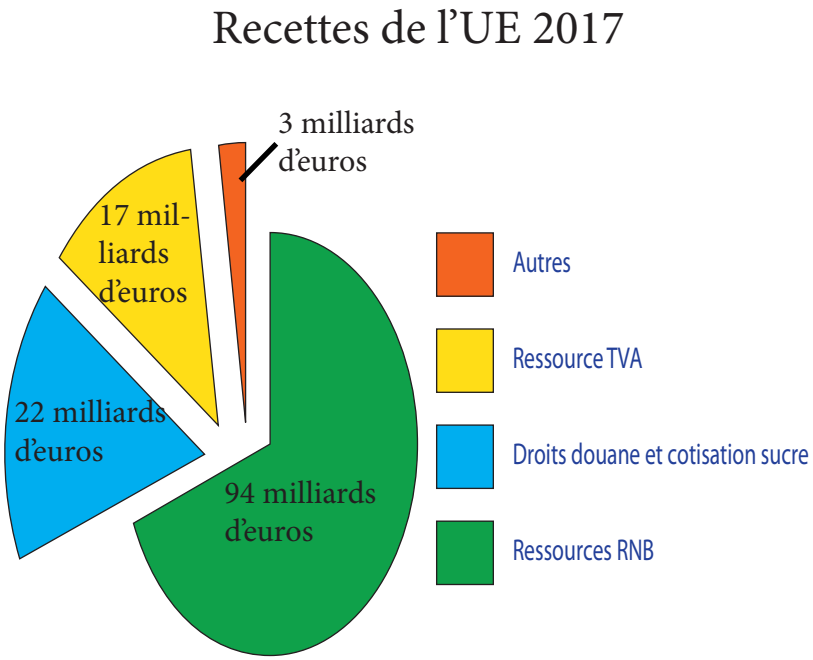

**Quelles sont les lacunes du système actuel ?**
Au fil des ans, certains États membres ont négocié des ajustements et des « rabais», de telle sorte que le dispositif de financement actuel est de plus en plus complexe et opaque.
Environ 80 % du budget de l'UE est financé par les contributions nationales fondées sur la TVA et le RNB. Ce mode de perception des recettes a pour conséquence que les Etats Membres se focalisent sur la somme qu'ils versent au budget de l'UE et sur celle qu'ils récupèrent. Cette vision restrictive ne tient pas compte, cependant, de la valeur ajoutée qui découle précisément de la mise en commun des ressources et de l'obtention de résultats auxquels des dépenses nationales non coordonnées ne pourraient pas parvenir. Elle ne tient en outre aucun compte des avantages de l'appartenance à l'espace économique le plus important ainsi qu'à la première puissance commerciale du monde.
Il existe de nombreuses sources possibles de recettes qui peuvent être utilisées pour financer le budget de l'UE.

**Le Budget 2018**

Le budget de l'UE permet la concrétisation des priorités politiques. Celui adopté pour 2018 apporte la confirmation que les fonds de l'UE vont là où sont les besoins. En 2018, conformément à la proposition présentée en mai de cette année par la Commission européenne, la plus grande part du budget de l'UE servira à stimuler la création d'emplois, en particulier pour les jeunes, et à renforcer la croissance, les investissements stratégiques et la convergence. L'Union continuera par ailleurs, à soutenir les efforts visant à relever efficacement le défi que représentent les migrations, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'UE.
Le budget de l'UE pour 2018 s'établit à 160,1 milliards d'euros en engagements (qui correspondent aux montants pouvant être convenus par voie contractuelle au cours d'une année donnée) et à 144,7 milliards d'euros en paiements (qui correspondent aux montants qui seront versés).

***« Ce budget concerne tout le monde. Il servira à créer davantage d'emplois et à favoriser plus de croissance et d'investissements. Il aidera les jeunes à décrocher des emplois et des stages. Il contribuera à rendre l'Europe plus sûre. Chaque euro devra être dépensé de manière efficace et créer de la valeur ajoutée pour l'Europe. »***

Günther H.Oettinger, Commissaire européen en charge du budget et des ressources humaines.

# ACTUALITÉ

# La Politique Agricole Commune

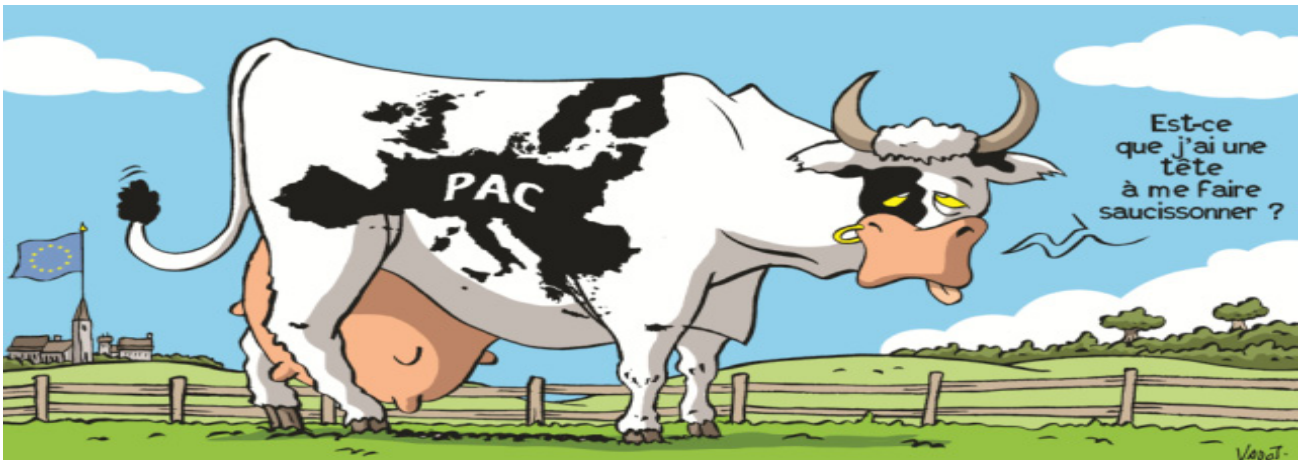


**ORIGINE**

La politique agricole commune a été mentionnée pour la première fois dans le traité de Rome (1957) et elle a été mise en place en 1962. A ce moment-là, elle reflète la nécessité d'augmenter la production alimentaire à cause de dures années de guerres en Europe.

En 1962, grâce à trois instruments fondamentaux : taxes à l'importation, prix garantis et restitutions aux exportations, permettent d'écouler la production agricole.

Ainsi dès sa création elle remplit ses objectifs : stabilise les prix, augmente les revenus des agriculteurs, assure l'approvisionnement à coût raisonnable pour les consommateurs…

Mais à partir de 1970, elle provoqua des effets contraires : explosion des coûts de gestion de la surproduction, négociation du rabais britannique, reproche de concurrence déloyale, effets négatifs contre l'environnement…

Cependant plusieurs mesures sont mises en place : quotas laitiers, primes à la diversification, développement rural, découpage des aides…

En 2003 une nouvelle réforme a eu lieu. Pour 2019 un système d'aides à l'hectare est prévu. Pour réduire les écarts entre les aides que perçoivent les agriculteurs, des enveloppes nationales et régionales sont également prévues.

**Comment ça marche ?**

La PAC repose sur un système de soutien aux revenus des agriculteurs, auquel s'ajoutent des outils de gestion économique et des mesures en faveur du développement rural.

Les aides directes aux agriculteurs représentent le principal instrument de la PAC (environ 70%). Son objectif est de donner aux agriculteurs un revenu minimal garanti, indépendamment de leur production.

L'Organisation Commune des Marchés agricoles (OCM) régit la gestion des marchés, les normes de commercialisation et les exportations et importations de l'UE.

La politique de développement rural vise à maintenir le dynamisme socio-économique des territoires ruraux. 20 à 25% du budget de la PAC. Elle finance par exemple, la modernisation des exploitations, l'agriculture biologique, la promotion du tourisme rural, …

Les deux instruments financiers de la politique agricole commune sont : le fonds européen agricole de garantie, FEAGA, et le fond européen de développement rural, FEADER.

**Quelques chiffres**

Si la France est le premier bénéficiaire de la PAC, cette aide ne représente que 62% de l'enveloppe totale que le pays reçoit de l'UE. En Irlande la part de la PAC est plus importante dans le montant des aides perçues soit 80%. Suivie de la Finlande 72%, l'Autriche 64%, la Suède 61% et la Lituanie 60%.

Pour information, les plus gros contributeurs au budget de l'UE sont l'Allemagne 23.3 milliards d'euros, la France 19.5 milliards d'euros, et l'Italie 13.9 milliards d'euros. Le Royaume-Uni, sur le départ, est le quatrième contributeur avec 12.8 milliards d'euros.

**La PAC dans l'actualité**

Dans le cadre des prochaines prévisions budgétaires (période 2021-2027), la réforme de la PAC fait d'ores et déjà, le sujet de discussions et suscite un intense débat car, il est envisagé,une réduction des fonds qui lui sont consacrées.

Le livre blanc présente cinq scénarios indicatifs, dont les implications pour les finances de l'UE diffèrent en termes de volume du budget de structure et de degré de changement/modernisation.

**La PAC dans le 5 scénarios possibles pour l'EU-27.**

**SCÉNARIOS**

**Scénario 1: S'inscrire dans la continuité**

-Soutien mieux ciblé en faveur des agriculteurs soumis à des contraintes particulières (exemple: petites exploitations, zones de montagne...) et en faveur des outils de gestion des risques pour l'ensemble des exploitations.
-Investissements dans le développement rural (mesures agroenvironnementales)

Dépenses totales sur une période de sept ans : environ 400 milliards €, soit 37 % du budget de l'UE.

**Scénario 2: Faire moins ensemble**

-Soutien uniquement aux agriculteurs soumis à des contraintes particulières (petites exploitations, zones de montagne et régions faibles).
-Outils de gestions de risques pour l'ensemble des exploitations.

Réduction de 30 % de l'aide. Cette réduction correspondrait à environ 120 milliards €, soit 11 % du budget de l'UE.

**Scénario 3: Certains font plus**

Comme dans le scénario 1

**Scénario 4: Réforme radicale**

-Réduction des paiements directs
-Attention particulière aux agriculteurs soumis à des contraintes particulières (petites exploitations, zones de montagne et régions faibles).
-Actions agroenvironnementales et climatiques, outils de gestion des risques pour l'ensemble des exploitations.

Réduction de 15 % de l'aide. Cette réduction correspondrait à environ 60 milliards €, soit 5,5 % du budget de l'UE.

**Scénarios 5: Faire beaucoup plus ensemble**

Montant plus élevé pour la PAC

# Journée mondiale des droits des femmes

*Aux hommes tous leurs droits*
*et rien de plus,*
*aux femmes tous leurs droits*
*et rien de moins.*
André Léo

**L'origine de cette journée**
Cette journée trouve son origine dans les luttes ouvrières et les nombreuses manifestations de femmes réclamant le droit de vote, de meilleures conditions de travail et l'égalité entre les hommes et les femmes, qui agitèrent l'Europe et le monde occidental, au début du XXe siècle.

La création d'une « Journée internationale des femmes » est proposée pour la première fois en 1910, lors de la conférence internationale des femmes socialistes, par Clara Zetkin, et s'inscrit alors dans une perspective révolutionnaire.
La date n'est tout d'abord pas fixée, et ce n'est qu'à partir de 1917, avec la grève des ouvrières de Saint Pétersbourg, que la tradition du 8 mars se met en place. Après 1945, la Journée internationale des femmes devient une tradition dans le monde entier.

## Quel bilan dans l'Union européenne?

L'égalité entre les femmes et les hommes est l'une des valeurs fondamentales qui distingue l'Europe de nombreuses autres régions de la planète. Les Européens y sont profondément attachés : environ neuf Européens sur dix reconnaissent que lutter contre les inégalités entre les hommes et les femmes est nécessaire pour construire une société plus juste. Mais des progrès sont encore nécessaires. En moyenne dans l'Union européenne, les femmes gagnent 16,3% de moins pour un travail de même valeur et ne sont que 28% à être représentées dans les parlements nationaux.
La Commission européenne a réaffirmé son engagement en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes dans cinq domaines prioritaires inscrits dans la Stratégie pour l'égalité Hommes/Femmes 2016-2019. Ces cinq priorités de la stratégie de la Commission Juncker sont:

- accroître la participation des femmes au marché du travail et ainsi leur indépendance économique;
- réduire les écarts de revenu hommes-femmes (salaires, retraites);
- promouvoir la participation des femmes aux postes de décision;
- lutter contre la violence faite aux femmes;
- promouvoir l'égalité hommes-femmes et les droits des femmes dans le monde.

Tandis que le Parlement européen poursuit son travail législatif au sein de la commission des droits des femmes et de l'égalité des genres.

Dans l'Union européenne le principe de l'égalité entre les femmes et les hommes est affirmé avec beaucoup de vigueur. Ce principe fondamental est reconnu dans le traité sur l'UE et dans la charte des droits fondamentaux. Egalité de rémunération, lutte contre les violences faites aux femmes et aux jeunes filles, droit à l'avortement... l'Union européenne s'efforce de faire progresser les droits des femmes.

**Des progrès à faire**

- pour lutter contre les violences faites aux femmes

On estime qu'en Europe une femme sur trois a subi des violences physiques et/ou sexuelles au moins une fois dans sa vie, et plus de la moitié a été victime de harcèlement sexuel.

- également sur l'égalité de traitement au travail

L'écart de rémunération horaire entre hommes et femmes pour un même poste est en moyenne de 17 % et devient plus élevé pour les postes à responsabilité. En effet, les femmes chefs d'entreprises - qui ne représentent qu'un tiers des chefs d'entreprises - gagnent presque 25 % de moins que les hommes chefs d'entreprise !
Ainsi, en Europe, les femmes travaillent « gratuitement » près de 2 mois par an avant d'atteindre le même niveau de rémunération que les hommes !

# QUIZ EUROPÉEN

TESTEZ VOS CONNAISSANCES SUR LA PAC

**QUESTION 1: Que signifie l'acronyme PAC?**
A-Politique Agroalimentaire Commune
B-Politique Agricole Commune
C-Politique Agricole et développement rural Commun

**QUESTION 2: Quel traité européen à posé les jalons de la PAC?**

A-Traité de Rome
B-Traité de Maastricht
C-Traité de Lisbonne

**QUESTION 3: Quel est, en moyenne, le coût hebdomadaire de la PAC pour chaque citoyen de l'UE ?**
A- Environ 20€
B- Environ 10€
C- Environ 2€

**QUESTION 4: Qui décide des modifications majeures à apporter à la PAC ?**
A-La Commission européenne
B-La Commission et le Parlement européen
C-Le Conseil des ministres de l'UE

**QUESTION 5: Où se trouve le plus vieil arbre répertorié en Europe ?**
A- Pologne
B- France
C- Lituanie

**QUESTION 6: Quelle région viticole protégée fut la première à bénéficier d'une reconnaissance mondiale?**
A- Barolo (Piémont, Italie)
B- Douro (Porto, Portugal)
C- Bordeaux (France)

**QUESTION 7: Quel pays de l'UE produit le plus de vin ?**
A- Espagne
B- Italie
C- France

**QUESTION 8: Quel est l'objectif de la politique de l'UE en matière de sécurité alimentaire?**
A- Garantir que la nourriture soit produite et vendue dans de conditions sûres
B- Garantir l'emballage de la nourriture de façon sûre
C- les deux réponses précédentes sont correctes

**QUESTION 9: Parmi les sources d'énergie suivantes, laquelle provient de produits agricoles ?**
A- Le biodiesel
B- L'énergie hydroélectrique
C- La biomasse

**QUESTION 10: Quelle est la part de zones rurales dans l'UE?**
A- 90%
B- 70%
C- 50%

Réponses: 1b; 2a; 3c; 4c; 5c; 6b; 7c; 8c; 9a; 10a

# Nos activités

## Club Erasmus

La Maison de l'Europe Pyrénées-Roussillon organise un Erasmus Club destiné à tous les jeunes étrangers et français qui souhaitent, dans un cadre convivial, international et interculturel, échanger.

## Animations scolaires

Des animations scolaires en écoles primaires, collèges et lycées permettent aux jeunes élèves de découvrir l'Europe d'une manière très ludique. À ce propos, étant partenaire du Conseil départemental des Pyrénées-Orientales, les animations scolaires au sein des collèges sont gratuites.

## Pub Quizz Européen

Depuis cette année, un ou plusieurs Pub Quizz Européens se tiennent dans l'un des lieux de Perpignan les plus adéquats, le pub irlandais, le O 'Shannon, que connaissent tous les habitants de la ville et du département.

## Ateliers de Français langue étrangère (FLE)

Débutants ou confirmés, enfants, adultes ou seniors, un atelier de langue Français langue étrangère (FLE) vous est proposé à la Maison de l'Europe.

## Expositions

Les pays de l'Europe ainsi que le fonctionnement et l'histoire de l'Union européenne font l'objet d'expositions au sein de la Maison de l'Europe.

## Conférences

Des conférences sont organisées sur des thèmes européens significatifs pour l'avenir de l'Union européenne. S'accompagnant de débats pertinents et valorisants pour le public et les intervenants, l'Union européenne est magnifiée de ces rencontres intéressantes.

## Lettre trimestrielle

Chaque trimestre, la Maison de l'Europe Pyrénées-Roussillon rédige une lettre trimestrielle afin de promouvoir ses propres actions et les évènements au sein de l'Union européenne.

## Mobilité internationale

La mobilité internationale à la Maison de l'Europe est active au sein du nouveau programme de mobilité Erasmus + en accueillant des stagiaires européens et étrangers. Le Service volontaire européen (SVE) est également instauré pour les bénéficiaires du programme de mobilité.